

STEPHANIE DE MAGALHAES		Département de L'Indre				
Document généré le jeudi 24 avril 2025 à 09:34						
Avis d'attribution n°1						
Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts	
web + alerte	Intégrale	24/04/25	24/04/25			
Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N°	Annonce
JOUE	Intégrale					
Service : CP						
Classification CPV :						
Principale : 45233128 - Travaux de construction de carrefours giratoires						
AVIS D'ATTRIBUTION						
DÉPARTEMENT DE L'INDRE						
Marc FLEURET - Président du Conseil départemental						
Place de la Victoire et des Alliés						
SMGP						
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX						
Tél : 02 54 08 37 63						
SIRET 22360001600016						
						
Objet du marché	RD 920 - AMENAGEMENTS DE SECURITE ET CREATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE AVEC LA RD 927a - Communes d'ARGENTON SUR CREUSE et SAINT MARCEL du PR 65+476 au PR 61+850					
Référence acheteur	PA-2025-034					
Nature du marché	Travaux					
Procédure	Procédure ouverte					
Code CPV principal	45233128 - Travaux de construction de carrefours giratoires					
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 30 % : Valeur technique de l'offre 70 % : Prix					
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.					
ATTRIBUTION DU MARCHÉ						
Valeur totale du marché (hors TVA)						
Valeur : 999828.73 €						
Date d'attribution : 22/04/25						
Nombre d'offres reçues : 3						

Marché n° : PA-2025-034 - **SOCIETE D'EXPLOITATION DE TRAVAUX ET D'ENROBAGE DU CENTRE** ZI LA MARTINERIE 36130 DIORS Montant HT : **999 828,73 €**
Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 24/04/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7